



# L'Écho

Du nouveau à la  
bibliothèque  
page 7

MAI-JUIN 2013

## LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

### Le conseil municipal:

#### Maire:

Atchez Arbour

#### Conseillers:

Robert Daigneault  
François Labelle  
Marie-Josée Bellerose  
Josée Beaudoin  
Claude Hénault  
André Durand

#### Horaire du bureau municipal:

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30,  
fermé de 12 h à 13 h.

Téléphone: 450-886-3823

Télécopieur.: 450-886-9175

Courriel: stemelie@intermonde.net

#### Site Internet:

[www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca](http://www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca)



Photo: Serge Raymond  
[www.joli-graph.com](http://www.joli-graph.com)

## JARDIN D'ÉMÉLIE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



PAGE 7



Emmanuel Bilodeau  
PAGE 24

AUDACE  
VISUELLE



*va te faire voir.*



969 RUE ST-JOSEPH  
STE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE  
450.875.0955

**NOUVEAU  
À STE-ÉMÉLIE**

TON ENSEIGNE *va te faire voir.*  
TON LETTRAGE *va te faire voir.*  
TON IMPRIMÉ *va te faire voir.*

# L'Écho

Dates de tombée des prochaines parutions

Le 10 juin 2013 pour la parution de juillet - août 2013

Le 10 août 2013 pour la parution de septembre - octobre 2013

Le 10 octobre 2013 pour la parution de novembre - décembre 2013

Par courriel seulement:

Les textes qui ne seront pas envoyés par courriel ne seront pas inclus dans les prochaines parutions.

**Grille des tarifs pour le journal l'écho à partir de 2013**

\* Pour les organismes à but non lucratif de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, c'est sans frais pour **une page maximum**.

Carte d'affaires.....	25\$
1/4 page.....	50\$
1/2 page.....	70\$
1 page.....	100\$
Tarif carte d'affaires pour l'année.....	100\$

La première parution est gratuite.

Martine Pinard

Téléphone: 450-886-3823 poste 8

Courriel: [mpinardcommis@intermonde.net](mailto:mpinardcommis@intermonde.net)



Personnaliser votre maison  
c'est notre passion!



- ✓ Matériau pour usage extérieur
- ✓ Finition de qualité supérieure
- ✓ Procédé exclusif à Décocadre
- ✓ Entretien rapide et facile



969, St-Joseph (route 131)  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Québec

Tél.: 450 886-0498  
[www.produitsdecocadre.com](http://www.produitsdecocadre.com)

**Encadrements décoratifs de fenêtres extérieures  
et ornements architecturaux**

La société d'horticulture et d'écologie de la Matawinie (SHEM) vous invite à sa 4<sup>ième</sup> conférence le **17 mai à 19 heures** au sous-sol de l'Église au 6925 rue Principale à St-Damien.

Notre conférencière invitée **Mme Nicole Arduin** nous informera sur: **L'introduction des plantes fleuries avec les fougères et plantes d'ombre.** Notre capsule écologique ce mois-ci: **Mettez vos sols au travail**

Pour informations: Diane Tremblay 450-835-7900

Vous pouvez aussi consulter notre calendrier sur le site [www.fseq.com](http://www.fseq.com)

## RECHERCHE UNE GARDIENNE À DOMICILE

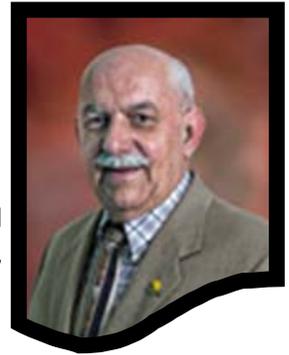
Nous sommes à la recherche d'une personne de sexe féminin, fiable, honnête, avec horaire flexible qui adore les enfants, avec références, sans dossier judiciaire (preuve demandée) et ayant les aptitudes pédagogiques pour garder nos 2 filles à domicile ou dans le cas contraire, qui habite proche de notre demeure. Elle ne doit pas être allergique aux animaux. Nous avons un horaire de jour et travaillons une fin de semaine sur 2. La personne doit être à la maison à partir de 6h10 Am jusqu'à 17h00 Pm. Notre aînée commencera la maternelle cet automne. Nous habitons à proximité du rang de la seigneurie.

N.B Les repas sont compris.

SVP, Contactez Karine au 450-886-2402



## *Mot du maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie*



Bonjour à tous,

J'espère que vous passez un bon printemps. Dans le dernier journal, je vous avais dit qu'il s'en venait très vite, mais il arrive très très lentement; il faut toujours garder espoir, le meilleur s'en vient.

Au moment où vous lirez ces lignes, nous aurons reçu la réponse de la fabrique au sujet de l'offre que nous avons faite pour l'achat du presbytère au prix symbolique de 1.00 \$ et autres considérations (déneigement, gazon etc.). Le comptoir vestimentaire des « Amis d'Émélie » n'a rien à craindre, il conserve son local culturel. La municipalité voudrait utiliser les 2 bureaux que la fabrique occupait pour y installer le bureau d'accueil touristique pour la prochaine saison. Avec ce déménagement, en utilisant le stationnement tout à côté, cela facilitera l'accès aux roulottes et véhicules récréatifs motorisés.

Plusieurs me posent des questions par rapport à la coupe des arbres sur la route 131, voisin du camping. Et bien, c'est une cannebergière du Groupe Landreville Nadeau, filiale du groupe Nadeau transport de Sainte-Mélanie qui va aménager le site pour y cultiver des canneberges. La compagnie fait déjà la récolte de ces fruits à Sainte-Mélanie, dans une ancienne sablière, elle est en opération depuis quelques années. Alors bienvenue à cette nouvelle compagnie qui va nous aider à diversifier notre économie locale.

À l'assemblée de conseil d'avril nous avons donné le contrat à la firme d'excavation Majeau inc. de Saint-Gabriel pour un montant de 394 676.10 \$, pour asphalté une partie du rang de la Seigneurie, le chemin de ligne St-Joseph et aussi à partir du pont du rang Feuille d'Érable pour rejoindre la côte à Alex. Ces travaux vont se faire au début de l'été.

Au conseil du mois de mai, nous désirons aller en appel d'offre pour la réalisation de 2 barrages à la plage.

Plusieurs personnes m'interrogent à propos de l'article paru dans le journal l'Action parlant du PPU (programme particulier d'urbanisme), au sujet de construire des **trottoirs de bois**, rassurez-vous, nous n'enlèverons pas les trottoirs en ciment existants, ils vont demeurer où ils sont présentement et nous pensons à en installer si le budget le permet, sur la rue St-Michel, sur un côté pour se rendre à la rue Curé-Lefebvre (BMR). Les trottoirs de bois seraient dans un premier temps une passerelle de la rue St-Michel à la rue Robillard.

Je veux dire un gros merci à tous les bénévoles qui travaillent fort pour que la fin de semaine de la fête de la St-Jean soit quelque chose de gros, quelque chose qui va nous rappeler le festival des Laurentides des années 75-85. Alors participez en grand nombre à toutes ces activités, vous serez j'en suis sûr, agréablement surpris de toutes ces nouveautés.

Pour finir, bonne santé, bon soleil du printemps, ça nous énergise, bon début d'été à tous.

Atchez Arbour  
Votre maire

(X+ = ATTITUDE POSITIVE)

# Club Sainte-Émélie-de-L'Énergie



*Bonjour à tous,*

*Je vous rappelle que l'assemblée générale du club aura lieu le 23 mai à 19 heures au Centre J.A Leprohon, vous êtes tous conviés à cette assemblée.*

*Les mises en candidatures seront ouvertes à compter du 9 mai, les formulaires de mise en candidature seront disponibles les jeudis 9 et 16 mai au Centre Leprohon et devront être remis au plus tard le 20 mai de 19 heures à 21 heures.*

*Pour le souper du mois le 16 mai, nous vous invitons à réserver à l'avance, bienvenue à tous.*

*La pétanque extérieure est prévue pour le début juin, info.: Yolande Chevrette au 450-883-8070.*

*Le 1<sup>er</sup> juin souper de la fête des pères et mères, bienvenue à tous, membres et non membres, nous vous invitons à réserver le plus tôt possible au 450-886-5919 ou 450-886-2283.*

*Dans le cadre de la fête de la St-Jean, Bingo le 22 juin à 14 heures au Centre J. A. Leprohon. La salle sera ouverte à compter de midi trente, ouvert à tous. Pour toutes informations Rollande 450-886-5919 ou Armande 450-886-2283.*

*Le 4 août, croisière avec la famille Daraïche et le 10 août, croisière au Lac Memphrémagog. Pittsburg du 1<sup>er</sup> au 5 septembre. Vous êtes tous invités à vous joindre à nous.*

*Pour réservations Armande 450-886-2283*

*Armande Brisebois, secrétaire*

Bonjour chers Optimistes,

Le printemps arrive à petits pas, mais ce n'est pas grave car l'été suit peu de temps après.

Lors de la parade de mode de Marie Pier, le club a remis un chèque de 1000 \$. Le tout ira au service pédiatrique de Joliette. Un grand BRAVO à Marie Pier, ta soirée a été une belle réussite.



*Ami de la Jeunesse*

Un petit mot sur nos activités passées et à venir.

- ❖ Samedi le 2 mars nous avons eu notre rallye raquette. Nous avons eu beaucoup de participants, et je voudrai remercier Marie Josée Bellerose pour le pain banick, ainsi que pour toutes les informations qu'elle nous a données sur les traditions indiennes, merci.
- ❖ Dimanche le 17 mars il y avait notre déjeuner bowling.
- ❖ Dimanche le 24 mars la finale des concours, pour les jeunes poètes, l'art de s'exprimer, la dictée du gouverneur. Nous avons 8 élèves qui vont continuer l'aventure, et se rendre en finale de région samedi le 13 avril. Bravo à tous les jeunes.
- ❖ Samedi le 30 mars, c'était la chasse aux cocos, pour les 2 à 12 ans. Nos jeunes ont eu droit à toute une chasse, car la neige était encore au rendez-vous. Merci aussi à la municipalité pour leur soutien financier.
- ❖ Notre traditionnel souper homard aura lieu le 25 mai, pensez à réserver vos tables.

Nous continuons à servir, la collation de la semaine, ainsi que la soupe du mois à l'école.



Veuillez, noter dans votre agenda, dimanche 7 juillet 2013 nous allons faire une journée JEUX D'ÉTÉ sous forme d'olympiade. Le tout se fera par équipe égale, ce sera une journée familiale. Pour le règlement et les inscriptions n'hésitez pas à m'appeler.

Raphael KEITH  
Président 2012-2013  
450-886-3336



Beaucoup de plaisirs!! Bienvenue à tous!

Vous voulez vous impliquer en tant que bénévole?

Contactez-nous:

Johanne Bilodeau, agente de projet/Loisirs  
Marie-Josée Bellerose, conseillère Loisirs et  
culture

450-886-3823 #5

[www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca).

Samedi le 8 juin à de 11 h à 16 h

À la plage municipale

-Dîner communautaire

-Dessert par la municipalité

-Jeux gonflables & chaise splash

-Jeux divers, courses de poche de patates, Kayak

-Volleyball

-Musique et Tirage



### Saviez-vous que...

Votre bibliothèque municipale vous offre de nombreux documentaires pour adultes de grande qualité et diversifiés? Que ces documentaires sont rarement achetés par les individus car trop dispendieux? La force du Réseau BIBLIO permet de le faire pour vous, alors pourquoi ne pas en profiter!

Curieux de connaître la vie de nos personnalités publiques?

- Les biographies de Jean-Pierre Ferland, du Doc Mailloux et de Louise Forestier, entre autres, sont disponibles.

Vous désirez acquérir une nouvelle voiture?

- Consultez le *Guide de l'auto 2013*.

En manque d'inspiration pour le brunch familial du dimanche?

- Essayez *Les matins gourmands du Club des petits déjeuners : 70 recettes qui ont de la personnalité!*

Il y a aussi des livres magnifiques qui sont expédiés avec les échanges, et qui sont regroupés sous un même thème, tels que : voyages autour du monde, les grandes capitales, les bijoux, cinéma, mythologie etc.

Et c'est **GRATUIT!**

Vous êtes déjà un usager de la bibliothèque? Rendez-vous sur le catalogue en ligne à [www.simbacqlm.ca](http://www.simbacqlm.ca) et entrez le livre désiré ou consultez-nous pour connaître la thématique de l'exposition reçue lors du dernier échange. Si vous n'êtes pas un usager, présentez-vous à la bibliothèque, demandez votre carte d'usager et votre **NIP** pour avoir enfin accès, vous aussi, à des milliers de documentaires!

L'équipe de la bibliothèque municipale



# Bibliothèque municipale



Mardis de 17H à 20H

Jeudis de 13H30 à 16H30

Samedis de 10H à 13H

Bonjour à tous,

Avez-vous remarqué l'en-tête ci-haut? Suite à une réunion spéciale des bénévoles, nous avons décidé à l'unanimité d'élargir nos **heures d'ouverture**, et ce à partir du mardi 9 avril, 2013 :

- Après le travail, le MARDI, vous pourrez venir à la bibliothèque dès 17H.
- Après l'école, le JEUDI, les jeunes (et les adultes) nous serons là jusqu'à 16H30.
- Le SAMEDI, ceux qui se lèvent plus tard auront le temps de se rendre, car nous fermerons à 13H.

Il ne reste que deux "**Contes et Brioches**" pour permettre aux bambins de 3 à 5 ans de profiter des merveilleux contes et les activités animées par Louise Miller, avec l'assistance d'Hélène Francoeur. Le tout aura lieu les dimanches 26 mai et 30 juin de 10 H à midi au Centre Jean-Antoine Leprohon.

Puisqu'il n'y aura plus de "cennes noires" en circulation, nous devons augmenter les **amendes** de 3 à 5 sous par jour par document. C'est une aubaine, comparativement aux bibliothèques des grands centres, mais une "aubaine" que vous pouvez éviter :

- Si vous retournez vos documents après les trois semaines prévues.
- Si vous laissez vos documents sur notre bureau pendant les heures d'ouverture des bureaux de la municipalité, même si la bibliothèque est fermée.
- Si vous nous appelez au 450-886-3823 poste 9, préférablement pendant les heures d'ouverture pour **renouveler vos documents**.
- Si vous vous servez du site web du Réseau biblio CQLM (Centre du Québec, Lanaudière, Mauricie) pour renouveler vos documents. Vous aurez besoin du numéro d'abonné sur l'endos de votre carte d'abonné et de votre NIP. Demandez votre NIP à un(e) bénévole si vous ne l'avez pas.

Finalement, sachez que tous les sous que nous recueillons, que ce soit par amendes, ventes de livres, ou par la générosité de nos commanditaires, servent à l'achat de livres.

Au plaisir de vous voir parmi nous

Diane Durand, responsable

France Conochie, bénévole



Comité Ste-Émélie

## *Hommage à Madame Laurianne Breault Forget*

*La rencontre de l'AQDR du 12 mars 2013 nous invite à un temps de recueillement. C'est avec consternation et tristesse que nous avons appris le décès de Laurianne, survenu le 2 mars précédent.*



*Présidente de l'AQDR à quelques reprises, et à la Section Brandon et au Comité de Ste-Émélie, elle fut celle qui assumait le plus longtemps cette responsabilité depuis la fondation de cette association en 1980. En effet, elle occupa ce poste au CA de la Section Brandon pendant sept ans et environ douze ans au Comité de Ste-Émélie. Tant d'années à structurer des projets en partenariat dans le but de défendre les droits des aînés.*

*Pour répondre à un grand besoin, l'AQDR créa un service de transport médical accompagné pour les aînés vers les centres de soins de santé. En l'an 2000, Laurianne remplacera Mme Alice Lépine à l'administration de ce service, elle y demeurera jusqu'en mars 2013, jour de son décès. Elle répondait aux demandes, organisait les déplacements avec discrétion et rapidité, ce qui lui a mérité la reconnaissance bien sentie des utilisateurs.*

*Disponibilité, Générosité, Loyauté, Jovialité, Fidélité à sa famille, Fidélité à ses amis, Fidélité à ses engagements, ainsi se révèle sa présence dans nos vies. Une personne s'exprime ainsi: "J'admire et j'aime ce petit bout de femme qui, avec des moyens limités et une santé précaire savait aider et rendre service à tous.*

*Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.*

*Au nom des membres de l'AQDR, Merci!*

*Thérèse Belleville*

*Comité Ste-Émélie  
ce 22 mars 2013*



## Centre Au Cœur des Femmes

183, rue Sainte-Louise / St-Jean-de-Matha / (Québec)

Téléphone : 450-886-9171 / Télécopieur : 450-886-1789

Le Centre Au Cœur des Femmes est présent pour les femmes de Ste-Émélie-de-l'Énergie. Nos services et nos activités sont gratuits. Vous pouvez venir nous voir, du mardi au vendredi de 13h00 à 16h00. Lors de vos visites vous trouverez un accueil chaleureux et confidentiel, peu importe vos besoins et ceci sans que vous ayez à prendre de rendez-vous.

Au centre de femmes vous trouverez une multitude d'activités auxquelles vous pouvez participer et qui sont entièrement gratuites. Voici les activités offertes en mai et juin :

**Atelier de Baladi** – Pour les débutantes et les initiées, tous les mercredis de mai à 10h00 / personne-ressource : Laïla

**Échanges de semences** – Pour partager et échanger nos semences et notre passion du jardinage. 8 mai à 13h30 / personne-ressource : Marie-Neige Nault

**Prévention des incendies** – Éteindre un feu d'huile sur la cuisinière? Comment fait-on pour se servir d'un extincteur? Plusieurs autres questions seront abordées. 9 mai à 13h30 / personne-ressource : Jean-François Bruneau

**Journée de pêche** – Pour expertes ou débutantes, une sortie de filles pour le plaisir! 14 mai / personne-ressource : Marie-Neige Nault.

**Le travail des femmes en Nouvelle-France** – Un atelier dynamique et interactif pour apprendre comment nos aïeules se sont débrouillées. 15 mai à 13h30 / personne-ressource : Mélissa Masson

**12 outils pour gérer ses émotions** – De façon très concrète, nous découvrirons comment ne pas se perdre dans nos diverses expériences de vie. 21 mai et 4 juin à 13h30 / Personne-ressource : Mélissa Masson

### AVIS DE CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE AU CŒUR DES FEMMES

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale du Centre Au Cœur des Femmes qui aura lieu  
mardi, le 18 juin à 9h15 à l'adresse même du Centre : 183, rue Sainte-Louise à St-Jean-de-Matha

Toutes les activités sont gratuites mais les inscriptions sont nécessaires. Pour de l'information ou pour vous inscrire, téléphonez au Centre au 450-886-9171. Vous pouvez aussi passer nous voir au 183, rue Sainte-Louise à St-Jean-de-Matha (à côté de l'église).

Le Centre est ouvert du mardi au vendredi de 13h00 à 16h00

Nous prenons les appels de 9h00 à 16h00

Bienvenue à toutes !



## GALERIE MUSICART LESSENS

*La session du printemps s'achève à l'école de musique LesSens et la préparation du spectacle annuel va bon train.*

*Un moment musical haut en couleurs, ralliant des jeunes de 4 à 77 ans. Pianistes, chanteurs solistes et la Chorale LesSens.*

*Surveillez nos affiches ou réservez vos billets directement au 450 886-3818.*

*L'Événement aura lieu à la fin juin à la salle Jean-Antoine-Leprohon.*

*Venez encourager nos jeunes Émélinois, la relève musicale de notre municipalité, notre fierté!*

*Pour ceux et celles qui aimeraient s'inscrire à notre prochaine session, veuillez communiquer avec **Lyne Trudeau** au 450 886-3818 ou passez me voir (sur rendez-vous) au 280 St-Michel, au coeur du village.*

*Nous vous attendons en grand nombre.  
Musicalement Lyne Trudeau*

### **Atelier de Pierre Marbre et Granit LesSens**

*Pour tous ceux et celles qui rêvent d'un nouveau comptoir de cuisine en granit, ou d'une vanité de salle de bain en marbre ou simplement d'objets décoratifs en pierre, n'hésitez pas à communiquer avec votre spécialiste ici même à Sainte-Émilie-de-L'Énergie, **Réjean Desjardins**.*

*Pour un estimé gratuit: 450-886-3818.*

*Plus de 28 ans d'expérience dans le domaine de la pierre!*

### **Entreprise en Rénovation**

**Sylvain Enr.**

60 rue Martin

Ste-Émilie de l'Énergie, J0K 2K0

Tel : (450) 886-5350

Propriétaire Sylvain Arbour

R.B.Q. : 8251-7046-44

### **Le Lutin Atikamekw**

*Ateliers d'artisanat à domicile*

*Conférences*

*Camp de jour et Volet touristique*

**781 route St-Joseph**

**Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Qc.**

**Canada J0K 2K0**

**Téléphone\*Fax : 450-886-3077**

lelutinatikamekw@hotmail.ca

*Vivez pleinement,  
jouez naturellement,  
imaginez autrement!*

**Bienvenue!**  
Miro peiCakw !

Suivez-nous sur



### **Marie-Claude Mainguy Artiste peintre**



marieclaudemainguy.com

[memainguy@yahoo.ca](mailto:memainguy@yahoo.ca)

Sainte-Émilie de l'Énergie

450-886-3650

Tableaux (commandes)

Murales Textures

Décoration Faux-finis

(peinture en bâtiment)

# VENTE DE GARAGE

Les gens pourront faire une vente de garage sur leur terrain du 18 mai au 20 mai 2013 ainsi que du 31 août 2 septembre 2013.

Contactez nous si vous désirez que l'on inscrive votre adresse sur la liste des ventes de garage que l'on met en ligne sur le site Internet de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

Martine Pinard

Téléphone: 450-886-3823 poste 8

Courriel: [mpinardcommis@intermonde.net](mailto:mpinardcommis@intermonde.net)

## Code d'éthique du randonneur avec Passion Cheval Lanaudière

- 1- Il respecte les règlements et exigences de celui qui le reçoit.
- 2- Il respecte la faune, la nature et l'environnement.
- 3- Il laisse toujours les lieux d'hébergement et halte très propres.
- 4- Il emporte toujours ses déchets.
- 5- Il dispose du crottin de son cheval selon les prescriptions établies.
- 6- La consommation de boisson en randonnée se fait de façon modérée et responsable.
- 7- Il circule uniquement dans les lieux et les sentiers prévus à cette fin. De plus il doit suivre le trajet prévu par les responsables.
- 8- Il respecte l'affichage et les propriétés privées.
- 9- Il remplace toujours les clôtures et barrières telles qu'il les a trouvées.
- 10- Il traverse au pas pâturages et endroits publics.
- 11- Il n'installe son campement qu'aux endroits indiqués.
- 12- Il n'amène aucun animal de compagnie en randonnée. Au campement celui-ci devra être en laisse en tout temps.
- 13- Sauf si autorisé pour le feu de camp, il ne coupe et ne mutile pas les arbres et arbustes.
- 14- Il ne fait son feu qu'aux endroits prévus.
- 15- Il prévient les autorités ou propriétaires de toutes anomalies relevées sur le territoire parcouru.
- 16- Toujours, il a un parfait contrôle de sa monture aux arrêts et en randonnée.
- 17- Il respecte les autres usagers du sentier.
- 18- Il prévient les autres randonneurs des tics, habitudes ou autres problèmes de sa monture.
- 19- Il s'assure de la santé de son cheval avant de le mettre en contact avec d'autres.
- 20- Il prête volontiers assistance à toute personne en détresse ou à toute situation nécessitant son concours.

### Nouveau site Web sur les élections municipales!

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) vient de lancer un outil d'information électronique sur les élections municipales.

Vous y trouverez une foule d'informations utiles, tant pour les élus, les présidents d'élections que les citoyens. Vous pouvez fureter sur ce site Web en vous rendant au

<http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/accueil/>.

Nous suggérons de diffuser ce lien à vos élus en poste, à vos citoyens par le biais du site Internet de la municipalité ainsi qu'à toute personne souhaitant s'impliquer dans la campagne électorale comme candidat ou bénévole.

La diffusion d'une information complète et structurée en amont du processus électoral permet d'éviter plusieurs malentendus.



**Distribution de plants**  
**Au JARDIN COMMUNAUTAIRE**  
**Au 531, rue Desrosiers**

Dans le cadre du mois de l'arbre il y aura distribution d'arbre gratuit Le samedi 11 mai 2013, à partir de 10 h, Il y aura sur place un expert en aménagement paysager pour vous conseiller en jardinage. Seuls les résidents de Sainte-Émélie-de-l'Énergie recevront des plants. Quantité limitée.

## ***Maison des jeunes les Mayais***

Bonjour à tous!! Je suis en fonction depuis janvier en remplacement du congé de maternité de Mylène et je veux vous mettre au parfum de ce qui s'est fait à la mdj cet hiver.

Les jeunes ont participé à la 3<sup>e</sup> édition du tournoi de hockey Défi-jeunesse à St-Michel-des-Saints. Merci à Marie-Josée Bellerose et à tous nos commanditaires qui ont permis à cette activité de revivre encore une fois!

Nous avons augmenté nos heures d'ouverture pendant la semaine de relâche afin de pouvoir offrir un plus grand nombre d'activités pendant cette période. Nous sommes allés au cinéma, nous avons fait un tournoi de jeux vidéo et nous sommes allés deux jours au Village des Jeunes à St-Côme.

Pour le printemps, nous sommes en plein réaménagement et nous sommes en train de peindre le rez-de-chaussée avec des couleurs vives choisies par les jeunes.

Notez que nous sommes ouverts les samedis depuis 6 semaines pour offrir des ateliers de cuisine et souper ensemble de 13h30 à 19h30.

Il y aura un cours d'auto-défense pour les adolescentes le 28 avril de 9h à 15h30. Merci de vous inscrire d'avance car les places sont limitées.

Bienvenue à Viviane, notre nouvelle animatrice!!

En passant, bienvenue aussi à Philémon, bébé de Mylène, dans notre communauté!!

Beaucoup d'autres projets à venir.... Suivez-nous sur Facebook!

Bernard Wener

Coordonnateur

## **Gît'Enfants**

Pour la saison estivale, le Gît'Enfants réouvrira **son atelier de mécanique-vélo dès le 26 avril prochain.**

Venez y encourager nos jeunes mécanos en venant y faire votre mise au point, vos réparations ou même acheter un de nos vélos recyclés!!

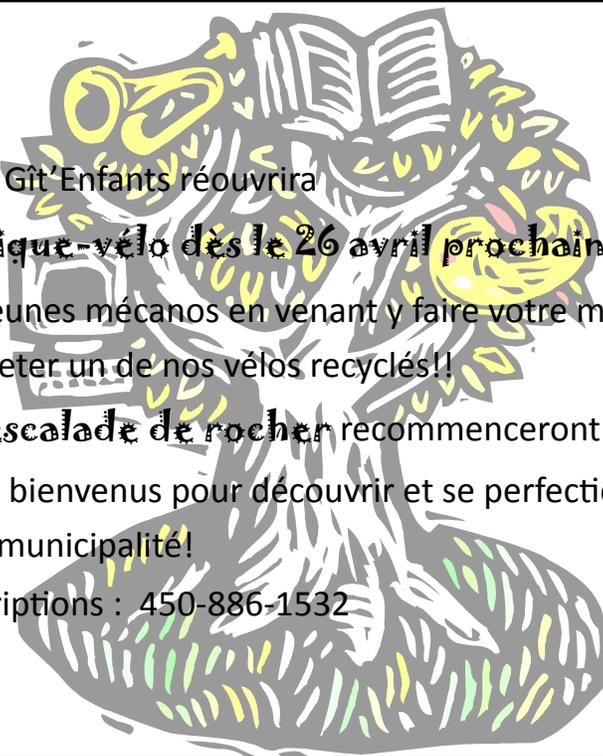
Notez que des sorties **d'escalade de rocher** recommenceront également en mai.

Jeunes et parents sont les bienvenus pour découvrir et se perfectionner dans ce sport qui est accessible dans notre municipalité!

Pour informations et inscriptions : 450-886-1532

Bernard Wener

Coordonnateur





## Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

241, rue Coutu, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (QC) J0K2K0  
Téléphone : (450) 886-3823 Télécopieur : (450) 886-9175  
Courrier électronique : [steemelie Loisirs@intermonde.net](mailto:steemelie Loisirs@intermonde.net)

### Sondage camp de jour

Le printemps est à nos portes et nous sommes à la préparation des activités estivales. Nous aimerions organiser à nouveau un camp de jour à Sainte-Émélie-de-l'Énergie qui durera 8 semaines, du 2 juillet au 23 août 2013 de 9 h à 16 h. Il y aura possibilité de gardiennage de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30 avec frais supplémentaires. Les jeunes de 5 à 12 ans auront accès à des activités quotidiennes éducatives et encadrées : une thématique chaque semaine ainsi qu'une période de bain libre chaque jour, sous la surveillance de sauveteurs et moniteurs qui ont à cœur le bien-être de vos enfants.

P.S. Il nous faut un minimum de quinze enfants pour pouvoir procéder.

✂.....

### COUPON-RÉPONSE CAMP DE JOUR 2013

Nombre d'enfants à inscrire : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant ou des enfants : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Jours désirés : Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Besoin de gardiennage : oui  non

Commentaires : \_\_\_\_\_



# Desjardins

Caisse populaire des Sept-Chutes  
Point de service  
de Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
480, rue Desrosiers  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie, J0K 2K0  
450-886-3843

## CONCOURS ÉPARGNEZ GROO 0000\$

À gagner : 100 000\$ en argent !

- Investissez et courez la chance de gagner

Obtenez une chance de gagner par tranche de 1 000 \$

- Grand prix de 100 000 \$ en argent, 10 000\$ par année pendant 10 ans
- 13 prix secondaires de 1 000 \$ en argent

- 1 prix de 10 000 \$ pour les renouvellements d'épargne

- Participez en investissant d'ici le 29 juin

- Règlement en caisse ou sur [desjardins.com/epargnezgros](http://desjardins.com/epargnezgros)



M.R.C. DE MATAWINIE

Poste auxiliaire

8081, chemin Brassard

St-Michel-des-Saints, QC

JOK 3B0

## **Guide de sécurité à vélo pour un meilleur partage de la route**

*Bonjour à tous,*

*Voici un bref exposé sur les règles de sécurité concernant le cyclisme*

*En ce qui concerne le vélo, avant de partir, il faut faire plusieurs vérifications comme : la pression des pneus, l'état des freins, l'équipement de visibilité obligatoire tel réflecteur rouge arrière, blanc à l'avant et ceux aux roues avant et arrière. Ces lumières, avant (blanc) et arrière (rouge), sont obligatoires lorsque l'on circule le soir et la nuit. Aussi faire la vérification de la chaîne d'entraînement et de lubrifier si nécessaire. Pour le cycliste, il faut choisir le cadre par rapport à votre taille et ajuster la selle au besoin. Bien que le casque de sécurité ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé. Également afin de garantir une sécurité accrue, il vous est suggéré d'équiper votre vélo d'un avertisseur sonore, d'un rétroviseur, ainsi que d'un écarteur de danger (petit drapeau sur tige relié au cadre) qui suffit parfois à inciter l'automobiliste à se tenir à une bonne distance. Il faut mentionner que près du tiers des accidents mortels touchant les cyclistes surviennent après la tombée du jour et qu'il est très important de porter des vêtements clairs ou encore mieux réfléchissants afin d'accroître notre visibilité.*

*À vélo comme en auto il faut toujours rouler à l'extrême droit de la chaussée dans le sens de la circulation, signaler ses intentions, tenir constamment le guidon, et circuler en file quand on est en groupe. Pour un meilleur partage de la route, il faut respecter les chaussées désignées comme les pistes cyclables, les accotements asphaltés et surtout la signalisation.*

*Le code de la route interdit de circuler : sur les autoroutes ou sur les voies d'accès, en sens inverse de la circulation, sur les trottoirs, entre deux rangées de véhicules en mouvement, avec un système de freinage défectueux, avec un baladeur avec un passager sauf si un siège est prévu à cet effet et de consommer des boissons alcoolisées en circulant. Des amendes allant de \$ 15.00 à 30.00 dollars ainsi que des points d'inaptitude sont prévus.*

*À l'arrivée de ce printemps, les parents devraient faire la vérification de leur vélo. Également accompagner l'enfant dans son apprentissage en faisant des sorties à vélo avec lui, les exercer à arrêter, à tourner et composer avec les imprévus. Insistez sur l'importance de vérifier par-dessus son épaule chaque fois qu'il veut changer de direction et signaler son intention. L'informer que pour traverser à l'intersection ou pour tourner à gauche, il devrait descendre de vélo et traverser à pied sur le passage pour piétons.*

*Bon été, soyez prudents et bonne randonnée à vélo!*

*Sgt Pierre Lafontaine*

*Chef de poste*

*MRC Matawinie, poste auxiliaire.*

# Le Lutin Atikamekw



781 Rte St-Joseph  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0  
[lelutinatikamekw@hotmail.ca](mailto:lelutinatikamekw@hotmail.ca)  
450-886-3077

## Ste-Émélie-de-l'Énergie CAMP DE JOUR

Du 25 juin au 29 août 2013  
Les mardis-mercredis et jeudis

- ◆ **activités sportives et récréatives** : jeux coopératifs, chasse aux trésors, tag, cache-cache, badminton, ballon!
- ◆ **activités éducatives et petites expériences** : le monde fascinant des insectes et de l'environnement, éthologie du cheval, ornithologie, l'apiculture, connaître les poules, l'agriculture au naturel!
- ◆ **activités sociales et culturelles** : artisanat amérindien, partage de la langue et culture Atikamekw, art plastique, jeux de société, la vie sous tentes à la façon des autochtones, cueillette de petits fruits, feu de camp!
- ◆ **activités de plein air** : randonnée en forêt, interprétation des plantes sauvages et médicinales, techniques de survie en forêt!

La mission du camp de jour est d'offrir aux jeunes, **des activités extérieures diversifiées avec une approche autochtone**. Ils pourront ainsi expérimenter une vie de groupe originale et dynamique tout en respectant les différences et les capacités de chacun.

**Tarif** : 20.00\$ par jour et par enfant. Pour le 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille ce sera 10.00\$ par jour.

**Frais d'inscription** : 10\$ par famille.

**Capacité** : 15 jeunes de 5 à 12 ans.

**Service de garde** : 10\$ par jour et par enfant de 8H à 9H et de 16H00 à 17H.

**Possibilité de camp de jour à la journée avec réservation 24h à l'avance.**

***Vous pouvez nous rejoindre par courriel, facebook et téléphone.***

Merci! Mikewtc!

Marie-Josée Bellerose  
Le Lutin Atikamekw

**Vivez pleinement, jouez naturellement, imaginez autrement!**

---

# Environnement et urbanisme

## Règlement général en bref,

### PREUVE DE LA VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Le propriétaire d'une résidence isolée doit faire parvenir à l'officier responsable au plus tard le 30 novembre **de chaque année où une vidange est requise**, une preuve de la vidange de la fosse septique, soit une facture ou une attestation émise par un entrepreneur indiquant le nom du propriétaire, l'adresse de la résidence isolée concernée et la date de la vidange.

### LES ROULOTTES

Les roulottes sont permises à titre d'habitation temporaire dans les parcs de roulottes et les terrains de camping. De plus, l'utilisation d'une roulotte est permise sur les chantiers de construction pour une durée maximale de deux (2) ans.

### ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

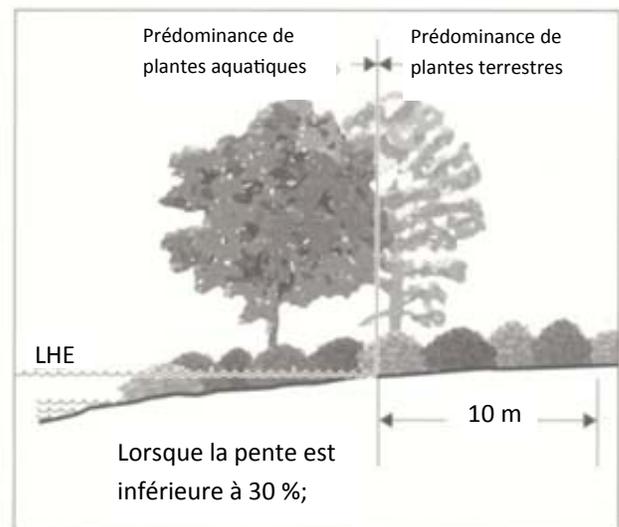
L'abri d'auto temporaire ne pourra être utilisé plus de six (6) mois par année, soit du 15 octobre au 15 mai **inclusivement**.

### DISPOSITIONS APPLICABLES AUX RIVE

La rive à un minimum de quinze (15) mètres (49,2 pieds) de profondeur :

Lorsque la pente est continue et supérieure à trente pourcents (30 %), ou

Lorsque la pente est supérieure à trente pourcents (30 %) et présente un talus de plus de cinq (5) mètres (16,4 pieds) de hauteur.



### DISPOSITIONS APPLICABLES AUX RIVES

Dans la rive d'un lac ou d'un cours d'eau, sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages ou tous les travaux, à l'exception des constructions, des ouvrages et des travaux suivants, si leur réalisation n'est pas incompatible avec les dispositions applicables aux plaines inondables :

- l'entretien, la réparation et la démolition des constructions et ouvrages existants, utilisés à des fins autres que municipales, commerciales, industrielles, publiques ou pour des fins d'accès public ;
- les constructions, les ouvrages et les travaux à des fins municipales, commerciales, industrielles, publiques ou pour des fins d'accès public, y compris leur entretien, leur réparation et leur démolition, s'ils sont assujettis à l'obtention d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) ;
- les installations septiques conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, édictées en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.22) ;
- l'aménagement de traverses de cours d'eau, relatif aux passages à gué, aux ponceaux et ponts, ainsi que les chemins y donnant accès.

# Environnement et urbanisme

## DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU PERMIS DE RÉNOVATION et construction

### INTERDICTION

Nul ne peut rénover ou améliorer une construction permanente ou temporaire sans avoir au préalable obtenu un permis de rénovation, conformément aux dispositions au présent règlement. De telles rénovations ne doivent cependant pas modifier l'implantation du bâtiment.

### INFRACTIONS, SANCTIONS ET RECOURS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

L'inspecteur désigné peut sanctionner quiconque contrevient aux dispositions d'un règlement d'urbanisme et peut demander de suspendre l'utilisation ou les travaux. Il doit également dresser un procès-verbal de contravention et le transmettre au conseil municipal.

Sans préjudice aux autres recours à la disposition de la municipalité, quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible :

d'une amende minimale de 200 \$ et d'une amende maximale de 1 000 \$ pour une **première infraction** si le contrevenant est une personne physique.

## Règlement de nuisance

### CHAPITRE - BRUIT

#### Bruit

Il est interdit à toute personne de causer, de provoquer ou de permettre que soit causé, de quelque façon que ce soit, du bruit de nature à troubler la paix, la tranquillité et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.

#### Travaux bruyants

Entre 22 heures et 7 heures, il est interdit à toute personne d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de faire du bruit de façon à nuire à la paix, à la tranquillité et au bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage, notamment mais non limitativement :

Le présent article ne s'applique pas aux travaux de déneigement, ni aux travaux d'utilité publique, lorsque ces travaux sont nécessaires pour cause de sécurité publique ou pour effectuer des réparations et à toute entreprise qui abat un arbre ou qui exécute des travaux par mesure de sécurité.

#### Véhicule routier

Il est interdit à toute personne de se servir d'un véhicule routier de façon à causer des bruits inutiles et excessifs de nature à troubler la paix, la tranquillité et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.

Le fait de faire usage d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'un arc, d'une arbalète à moins de 150 mètres de toute maison, bâtiment ou édifice, constitue une nuisance et est prohibé.

# Environnement et urbanisme

La cuve de stockage pourrait représenter l'investissement le plus important du collecteur d'eau de pluie... ou, avec un brin de débrouillardise et d'originalité, l'un des plus faibles ! Il existe de nombreuses solutions pour se doter d'un dispositif de stockage qui réponde à vos besoins ; encore faut-il bien établir ceux-ci, prioritairement.

## Calculez le volume d'eau récupérable dans votre région et pour votre surface de captage

Il suffit pour ce calcul de multiplier la quantité de précipitation annuelle moyenne en-dehors des périodes de gel (par exemple de début mai à fin septembre), exprimée en mm, par la surface de captation, en mètres carrés (m<sup>2</sup>), pour obtenir le volume potentiel d'eau récupérable, en litres. Pour un calcul plus réaliste on doit multiplier par un coefficient de pertes pour tenir compte de l'eau qui sera absorbée par la toiture pour s'évaporer par la suite, du pré lavage du toit, des fuites dans le système, etc. Ce coefficient dépend du type de surface (exemple bardeaux, béton, argile...) et vaudrait en général environ 0,9.

La capacité de la cuve sera alors le volume calculé multiplié par le nombre de jours de réserve désiré, le tout divisé par la période de captation visée (153 jours entre le début mai à la fin septembre).

**Par exemple, pour Montréal, où il tombe en moyenne quelque 440 mm de pluie, une surface de 100 m<sup>2</sup> donnerait un volume potentiel de 44 000 litres (440 mm x 100 m<sup>2</sup>).**

Pour trouver la pluviométrie de votre région, allez faire un tour [sur le site de Météomédia](#), sélectionnez une ville et cliquez sur l'onglet « Nouvelles et infos » puis saisissez « Statistiques ». Enfin, sélectionnez l'onglet « Précipitations ». Il ne reste plus qu'à faire la somme des chutes de pluies mensuelles pour les mois de récolte.

## Calculez le volume d'eau dont vous estimez avoir besoin annuellement

Pour estimer les besoins en eau, il faut établir précisément l'usage qu'on voudra en faire. Ensuite il faudra estimer le besoin pour chaque usage et la fréquence d'utilisation pour chaque besoin. Par exemple, si le besoin se résume à une utilisation extérieure qui inclut l'arrosage et le lavage de voiture, il faut déterminer la fréquence d'arrosage (ex. 2 fois/semaine) et la quantité requise par arrosage (ex. 5 L/m<sup>2</sup> pour une surface de 100 m<sup>2</sup>) de même que la fréquence de lavage de la voiture (ex. 1 fois/semaine) et de la quantité d'eau requise à chaque fois (ex. 20 L). Le volume d'eau requis serait donc :

$$\begin{aligned} & 2 \text{ fois/semaine} \times 1 \text{ semaine}/7 \text{ jours} \times 153 \text{ jours} \times 5 \text{ L/m}^2 \times 100 \text{ m}^2 + \\ & + 1 \text{ fois/semaine} \times 1 \text{ semaine}/7 \text{ jours} \times 153 \text{ jours} \times 20 \text{ L/fois} = 21\,857 \text{ L} + 437 \text{ L} = \\ & = 22\,300 \text{ L} \end{aligned}$$

Le volume de la cuve devrait correspondre à la plus petite des deux quantités calculées précédemment. En effet, si votre toit ne peut capter que 1 000 litres d'eau durant la période pluvieuse, inutile de se doter d'un volume de 5 000 litres (à moins de compter sur la livraison d'eau par camion-citerne, par exemple). À l'inverse, si vos besoins sont limités à 1 000 litres par année,

# Environnement et urbanisme

Une fois établi le besoin de captation total, on **peut calculer la taille de la citerne** en supposant qu'elle est vide au début de la saison et qu'elle devrait fournir de l'eau pendant 2 semaines sans pluie. Le tableau qui suit résume le calcul du potentiel de captation, des besoins annuels et de la taille de la cuve.

## 1. Potentiel de captation durant la période visée

Surface de toiture (m <sup>2</sup> )		Pluviométrie (mm)		Coefficient de pertes (évaporation, prélavage, etc.)	=	Volume d'eau pluviale récupérable (litres)	
440	X	100	X	0,9	=	39 600	A

## 2. Besoin saisonnier

Fonction		Volume requis (L)		Fréquence	=	Total = fréquence x volume (litres)	
Arrosage	X	100 m <sup>2</sup> x 5 L/m <sup>2</sup> = 500	X	2 fois/sem x 22 sem = 44 fois	=	22 000	
Lavage de l'auto	X	20	X	22 fois	=	440	
Total						22 440	B

## 3. Capacité du réservoir

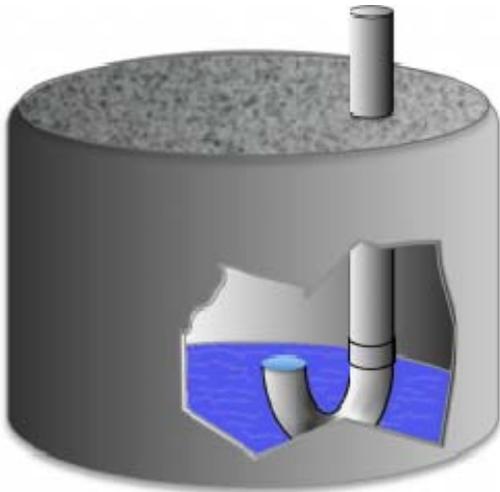
				Min ( A, B )	=	22 440
		Volume à emmagasiner		Durée de la réserve (jours)	=	Volume de la cuve (L)
		22 440	X	14	=	2 053
Période (jours)			153			

## 4. Cuve recommandée

2 000 L

# Environnement et urbanisme

Dans le cas particulier où l'eau de pluie constitue le seul apport en eau potable pour les besoins domestiques, il faut inclure une réserve suffisante pour subvenir à tous les besoins de la maisonnée durant la période hivernale. Il pourrait être nécessaire dans ce cas d'ajouter une surface de captage supplémentaire afin d'augmenter le potentiel de récupération. Il serait sage aussi de songer à un emplacement du réservoir propice à la livraison d'eau par camion-citerne en cas de sécheresse prolongée.



Dispositif pour assurer une arrivée d'eau calme qui évite le remous des dépôts. © Denis Boyer, Écohabitation

La plupart des citernes sont de forme cylindrique, ce qui leur confère une plus grande résistance à la déformation pour une épaisseur donnée de parois. Les experts recommandent de garder le réservoir bien fermé afin de protéger le contenu des rayons solaires (responsables de la croissance d'algues), des animaux et insectes et pour éviter l'évaporation. Pour éviter de remuer les sédiments au fond du réservoir, une citerne peut être munie d'une « arrivée calme », tel que présenté.

Si le réservoir n'est pas localisé à l'abri du froid, il devra être préparé pour l'hiver – vidé et nettoyé, de même que les tuyaux et accessoires. La meilleure façon d'éviter cette contrainte est d'enterrer la cuve sous terre, sous la ligne de gel, ou dans le sous-sol.

## Choisir sa citerne

Il existe une panoplie de contenants pouvant servir de citerne, chacun avec ses points forts et ses lacunes, qu'il s'agisse du prix, de l'esthétisme, du volume ou autres.

Pour commencer à récupérer votre eau de pluie sans vous ruiner vous pouvez facilement trouver sur internet un réservoir de qualité alimentaire de 1 000 litres pour un peu plus de 100\$. Un système de récupération de l'eau répondant à une grande part des besoins de base pourrait donc être acquis pour environ 500\$ plus les coûts d'installation. Informez-vous auprès de votre municipalité pour vérifier s'il existe un programme d'encouragement à la récupération de l'eau de pluie donnant accès à un réservoir d'eau de pluie à prix réduit.

Il existe cependant des citernes plus élégantes (ex. en bois) ou plus discrètes (s'apparentant à une clôture ou simplement dissimulées dans le sol) pour récupérer l'eau sans amenuiser l'apparence de votre propriété.

**Si vous utilisez un réservoir recyclé, assurez-vous qu'il ne contenait pas des matières dangereuses qui pourraient en imprégner le matériau et contaminer votre eau.**

# Environnement et urbanisme



© Emmanuel Cosgrove, Écohabitation.

Une option intéressante, si vous devez de toute manière faire installer une fosse septique et que vous désirez récolter un grand volume d'eau de pluie, serait d'installer un deuxième réservoir à fosse septique, celui-là pour collecter l'eau de pluie, juste à côté de l'autre. Puisque vous devez déjà creuser un trou pour l'enfouissement du premier, cet ajout nécessitera relativement peu d'effort supplémentaire. Si votre fosse septique est en béton, vous profiterez alors, en plus d'un grand réservoir (3 m<sup>3</sup>), du bénéfice additionnel de neutraliser l'acidité de votre eau, grâce au ciment alcalin qu'il contient. Un grand volume à bon prix ! Le surcoût pour enterrer une seconde fosse septique est négligeable par rapport au coût d'en ensevelir une seule. C'est le temps d'en profiter !

## **N'oubliez pas que votre citerne doit être munie d'une évacuation pour le « trop plein »**

afin de permettre d'évacuer l'eau du réservoir lorsque celui-ci est déjà rempli à pleine capacité. Si le réservoir est enfoui dans le sol, il faut veiller à munir le tuyau d'évacuation du trop plein d'un clapet anti retour afin d'éviter de contaminer l'eau du réservoir avec l'eau d'infiltration du sol. Inversement, comme il faudra probablement une pompe pour soutirer l'eau du réservoir lors de l'utilisation (sauf si celui-ci est localisé en hauteur, ce qui est fort improbable, et que la gravité permet de puiser l'eau sous pression), il faut s'assurer de ne pas faire fonctionner la pompe lorsque le niveau dans le réservoir est trop bas, afin de ne pas endommager celle-ci. Cela peut être accompli en introduisant un interrupteur relié à un flotteur qui coupe le circuit de la pompe lorsque le flotteur descend sous un certain seuil, ou simplement, en ajoutant de l'eau du réseau (si disponible) lorsque le niveau de la cuve est trop bas, sur le même principe que la cuve d'une toilette conventionnelle.

Stéphane Raymond  
Inspecteur en bâtiments et en environnement

# Des nouvelles des Fleurons du Québec



En août dernier avait lieu l'évaluation horticole de notre municipalité pour la classification des Fleurons du Québec. Malgré nos efforts collectifs, nous n'avons pas réussi à obtenir un 3<sup>e</sup> fleuron.

Dans ses commentaires généraux, le classificateur mentionne que la municipalité a obtenu des résultats légèrement supérieurs à 2009. L'aménagement de l'entrée sud et du Jardin d'Émelie demeure ses plus beaux accomplissements. Fort de ces beaux succès, l'embellissement de ses voies publiques et de ses édifices municipaux devrait être les prochaines étapes à poursuivre dans ce domaine. De plus en encourageant et en supportant des initiatives communautaires, la municipalité pourrait obtenir une participation accrue de sa population à l'embellissement horticole.

Le classificateur a félicité la résidence Dr. Lucien Ferland et les Ressources naturelles et faune qui ont enjolivé leur entrée avec de beaux pots de fleurs. L'aménagement de la caisse populaire et du bureau de poste reste encore peu élaboré pour ce type d'établissement.

Le classificateur a aussi félicité les résidents du 189 chemin du grand rang qui continuent à maintenir tout en beauté la croix de chemin.

Pour obtenir le rapport d'évaluation complet, visitez le site Internet au:

**[www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca/](http://www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca/)** à la section : dossiers spéciaux / horticulture.

Nous continuerons à embellir et fleurir notre municipalité et nous comptons sur vous pour embellir votre propriété. Surveillez dans le prochain journal L'Écho le concours de Jardins fleuris 2013.

Johanne Bilodeau  
Agente de projets / Loisirs

## **Félicitations à notre équipe de Hockey 11-13**



**Wow!! Les jeunes de l'équipe de hockey de Sainte-Émélie-de-l'Énergie nous ont donné tout un match samedi dernier, à la finale de hockey à l'aréna de St-Gabriel.**

**Félicitations à Maude, Shawn, Bradley, Sarah, William, Vincent, Cédric, Brandon, Alexis, Samuel, Charles et Dillan**

**Pour votre 2<sup>e</sup> place!!**

**Merci aux organisateurs Jonatan Archambault, Steve Poirier, Daniel Roy, Bernard Wener et un gros merci à la municipalité de leur appui.**

# Emmanuel Bilodeau

Lauréat à  
Juste pour rire  
pour meilleur  
numéro de Gala  
en 2011



Les Loisirs de Ste-Émélie-de-L'Énergie inc.  
présentent

## EMMANUEL BILODEAU

Dans son tout premier spectacle solo d'humour

**VENDREDI 21 JUIN 2013 À 20H30**

à la salle J.-A. Leprohon

140, rue Émélie-Bolduc, Ste-Émélie-de-L'Énergie, (Qc) J0K 2K0

**POUR UN SOIR SEULEMENT !**

Aucune réservation. Faites vite! Procurez-vous vos billets  
dès maintenant, chez ces marchands participants:



Les Loisirs  
Ste-Émélie inc.

**IGA**

ST-FÉLIX-DE-VALOIS

M A R C H É  
**BoniChoiX**  
S T E - É M É L I E

**METRO**

ST-FÉLIX-DE-VALOIS

Dépanneur du Centre  
Ste-Émélie

**METRO**

ST-JEAN-DE-MATHA

DÉPANNEUR R. EMERY  
& FILS (STE-ÉMÉLIE) INC.

**Tradition**

ST-CÔME

ROBILLARD  
ÉLECTRONIQUE  
(Ste-Émélie)

DÉPANNEUR R. EMERY  
& FILS (ST-CÔME) INC.



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **Une nouvelle maison d'enseignement destinée aux jeunes de 16 à 20 ans ouvrira ses portes**

Saint-Zénon, le 19 mars 2013 – Une Maison Familiale Rurale (MFR) s'apprête à voir le jour dans le nord de Lanaudière. Elle proposera une formule audacieuse et efficace qui permettra aux jeunes d'obtenir, au terme de leur formation, un diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Cuisine, Service de la restauration, Assistance à la personne à domicile ou Assistance à la personne en établissement de santé.

La formation en MFR se distingue de l'enseignement traditionnel notamment par l'alternance de stages en milieu de travail et d'enseignement en classe, et ce, aux 2 semaines. La possibilité de s'initier à la vie professionnelle et d'acquérir de l'expérience dans leur domaine constitue un avantage certain dans le parcours des jeunes.

Ainsi, tout au long de leur formation, les jeunes habitent à la résidence de la MFR durant leurs semaines d'étude tout en profitant d'un environnement stimulant et retournent dans leurs résidences personnelles durant la formation pratique. Ce modèle d'apprentissage est tout indiqué pour les étudiants qui désirent accélérer leur parcours scolaire ou qui ne se retrouvent pas dans le système scolaire traditionnel.

La Maison Familiale rurale est présentement à la recherche d'étudiants âgés entre 16 et 20 ans, possédant un 3<sup>e</sup> secondaire réussi et intéressés par l'offre de formation d'une durée moyenne de 2 ans à 2 ans et demi qui pourrait débiter à l'automne prochain. La formation sera dispensée par la Commission scolaire des Samares et des stages seront offerts par les entreprises de la région. Les étudiants inscrits pourront bénéficier du programme d'aide financière aux études pour les prêts et bourses.

Pour de plus amples informations sur la MFR ou pour manifester votre intérêt, nous vous demandons de téléphoner sans attendre au 450 758-5412 ou d'écrire à l'adresse suivante : [mfrmatawinie@gmail.com](mailto:mfrmatawinie@gmail.com). Aussi pour en savoir un peu plus, vous pouvez consulter le site <http://www.haute-matawinie.com/mfrmatawinie.pdf>.

Le mouvement des Maisons familiales rurales compte maintenant près de 500 établissements dans le monde, mais son histoire est encore courte au Québec. Celle de Lanaudière sera la 5<sup>e</sup>.

-30-

Source : Carmen Guin  
Membre du comité d'implantation  
Maison Familiale rurale Matawinie  
450 758-5412  
[mfrmatawinie@gmail.com](mailto:mfrmatawinie@gmail.com)  
<http://www.haute-matawinie.com/mfrmatawinie.pdf>

Rallye 2012-2013

## L'émélinoise engagée pour l'avenir

tirage le 24 juin 2013

Voici **5 défis** que vous pouvez relever rapidement et faire signer par le responsable de l'activité.



<b>Page 4</b>	<b>Allez aider à placer des chaises au centre JAL un 3<sup>e</sup> jeudi du mois après l'école. (jeunes)</b>
<b>Page 12</b>	<b>Écrire une carte de souhait pour la fête des mères ou la fête des pères (jeunes)</b>
<b>Page 16</b>	<b>Écrire à son enfant deux mots d'encouragement qui valorisent l'éducation (parent)</b>
<b>Page 21</b>	<b>Visiter la maison des jeunes lors des soirées portes ouvertes du printemps (parent)</b>
<b>Page 26</b>	<b>Récupérer un arbre lors de la distribution du samedi 10 mai 2013 au jardin communautaire et le transplanter (familles).</b>

**Bonne chance !**

Le CIEL, Centre d'Initiative d'Emploi Local, vous attend.

Vous avez entre 18 et 40 ans et vous demeurez dans une des 7 municipalités suivantes : St-Alphonse Rodriguez, Ste-Béatrix, St-Côme, St-Damien, Ste-Émélie-de-l'Énergie, St-Jean-de-Matha et Ste-Marcelline-de-Kildare, vous avez le CIEL avec vous si vous désirez vous partir en affaires, agrandir l'entreprise que vous avez déjà ou bien la restructurer. Eh oui, le CIEL est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les jeunes qui désirent être en affaires en leur offrant un prêt **SANS INTÉRÊT** pouvant atteindre jusqu'à 4,000\$ remboursable en deux ans et dont la garantie est **L'HONNEUR**.

Montez votre projet, il sera étudié par les administrateurs du CIEL dont plusieurs sont ou ont été des entrepreneurs, ils sauront vous aider de leurs commentaires judicieux en plus du coup de pouce financier possible. Nous croyons au proverbe **AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA**.

Pour de plus amples informations, contactez Hélène Desrosiers au 450 886-5500, Nicolas Charland au 450-803-7605 ou André Corbeil au 450-883-8487.

## **Recrutement de bénévoles pour l'édition 2013 de la Fête nationale à Sainte-Émérie**

Trois jours de festivités : venez pousser à la roue!

Le comité organisateur de la Fête nationale et Les loisirs Ste-Émérie inc. invitent toute la population à se manifester sans tarder et en grand nombre pour organiser les nombreux événements de la Fête nationale, qui se dérouleront du vendredi 21 juin au dimanche 23 juin 2013 inclus, ainsi qu'au rangement et au nettoyage lundi 24 juin 2013.

Veillez communiquer avec l'une des personnes suivantes pour donner vos disponibilités et indiquer l'événement auquel vous souhaitez participer (voir programme dans le présent numéro de l'Écho) :

Johanne Bilodeau (municipalité) : 450-886-3823, poste 5  
Lucie Boucher : 450-886-0413  
Lorraine Boury : 450-886-3475  
Louise Miller : 450-886-3909

---

### **Appel de participants pour le défilé de la Fête nationale 2013**

Cette année, le défilé aura lieu sur le thème des « **moyens de transport d'hier à demain** », et le transport actif, ainsi que les moyens de transport traditionnels, seront mis à l'honneur.

Nous invitons les personnes et les propriétaires des véhicules ci-après à communiquer avec nous pour participer à ce défilé que nous voulons festif et haut en couleur!

- Bénévoles pour la sécurité sur les voies publiques, coordonnateurs
- Maquilleurs, décorateurs (pavoisement, chars, etc.), costumiers
- Marcheurs munis de casseroles, musiciens, fanfare, collectif de percussions
- Cavaliers avec montures et chevaux attelés
- Canots de cèdre et portageurs
- Planchistes (*skaters*) et patineurs
- Échassiers
- Tracteurs agricoles et remorques (*wagon* à foin, etc.) d'intérêt patrimonial
- Machinerie et activités forestières (pour les chars allégoriques) d'intérêt patrimonial
- Une auto de collection et une auto électrique
- Appareils volants téléguidés ou ultralégers
- Vélos et cyclistes
- Boîtes à savon (avec moyen de traction)
- Toute autre idée!

Source : les responsables du Défilé des moyens de transport d'hier à demain

Lorraine Boury : 450-886-3475

Jonathan Guay : 450-886-2939

# LE QUÉBEC EN NOUS D'HIER À DEMAIN

fetenationale.qc.ca

## FÊTE NATIONALE 2013

Le comité organisateur de la Fête nationale 2013, avec l'appui du Conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux festivités qui se dérouleront sur trois jours cette année!

### PROGRAMME

#### Vendredi 21 juin

- 20 h 30 : Spectacle d'humour d'Emmanuel Bilodeau à la salle J.-A. L. (25 \$).

#### Samedi 22 juin

- 14 h-16 h 30 : Bingo du fleurdelisé à la salle J.-A. L. (6 \$).
- 20 h : Grand bal populaire en bleu et blanc à la salle J.-A. L. (10 \$). Prix de costumes et de présence, animation (DJ) et goûter en fin de soirée.

#### Dimanche 23 juin

- 9 h-10 h : Messe de la Saint-Jean-Baptiste\*.
- 11 h-13 h : Brunch des bâtisseurs\* (30 \$), sous la présidence d'honneur d'André Villeneuve, député de Berthier.
- 12 h-13 h : Piquenique communautaire animé\* – apportez vos victuailles, vos chaises et vos couvertures!
- 12 h 45 : Discours patriotique et salut au drapeau\*.

\*Devant le presbytère – dans la salle paroissiale en cas de pluie.

- 14 h-14 h 30 : Défilé des moyens de transport d'hier à demain
- 14 h 30-20 h : Jeux gonflables\*\*.
- 14 h 30-16 h 30 : Tournoi de balle molle des Patriotes\*\*. Ouvert à tous!
- 14 h 30 : Démonstration professionnelle de planche à roulettes au parc de skate.
- 14 h 30 : Murale (confection d'une fresque par les enfants)\*\*.
- 17 h : Ouverture du casse-croûte\*\*.
- 18 h : Karao ké (chanson québécoise)\*\*.
- 20 h : Spectacle de musiciens locaux par « Les harpistes de l'Indépendance »\*\*.
- 22 h 30 : Grand feu d'artifice\*\*.
- 23 h : Feu de joie et Légendes fantastiques\*\*.

\*\*Au terrain multisports



En cas de pluie des installations sont prévues pour la majorité des activités.

Bonne fête Sainte-Émélie!